

Document de questions et réponses

Services de facilitation et de rédaction de politiques (rédacteur) pour la mobilisation des Autochtones DISO-CEAA-402083

Question 1 :	Pouvons-nous s'il vous plaît avoir la DDP dans un format qui permet de faire une recherche par mots-clés et de copier du texte tiré de cette DDP? Cela nous permet d'économiser beaucoup de temps, puisque nous n'avons pas à saisir à nouveau les exigences et autres.
Réponse 1 :	Oui. Nous avons fourni le document Word publié sur le SEAOG.
Question 2 :	S'agit-il d'un marché réservé dans le cadre de la SAEA? Je ne vois pas de mention à cet effet dans la liste Achats et ventes. Cependant, j'ai vu des formulaires de la SAEA dans la DDP.
Réponse 2 :	Non. Il ne s'agit pas d'un marché réservé dans le cadre de la SAEA. Cependant, nous demandons aux fournisseurs autochtones d'indiquer qu'ils appartiennent à cette catégorie.
Question 3 :	La Couronne pourrait-elle préciser la méthode d'évaluation qui servira à évaluer et à accorder les conventions d'offre à commandes (COC)? (P. ex. pondération des critères d'évaluation technique contre les critères d'évaluation financière.)
Réponse 3 :	Toute offre DOIT respecter les exigences de la demande d'offre permanente afin d'être prise en considération. Une offre recevable comprend l'offre technique et l'offre financière. Toutes les offres recevables qui respectent les critères d'évaluation technique obligatoires et qui comprennent une offre financière feront l'objet d'une recommandation en vue de l'octroi d'une convention d'offre à commandes. Il faut prendre en note qu'il n'y a pas de pondération des critères d'évaluation technique contre les critères d'évaluation financière.
Question 4 :	La Couronne sait-elle combien de COC elle prévoit octroyer dans le cadre de cette demande de soumissions?
Réponse 4 :	Non. Nous n'avons pas d'estimation concernant le nombre de COC qui sera octroyé. Cependant, la limite de chaque commande subséquente a été fixée à 100 000 \$.
Question 5 :	Les offres seront-elles évaluées et les COC seront-elles octroyées en fonction de l'ensemble de la DOC (y compris les critères d'évaluation technique et financière) ou les offres seront-elles évaluées et les COC seront-elles octroyées individuellement pour le volet 1 et le volet 2?
Réponse 5 :	Les offres seront évaluées et les COC seront octroyées individuellement pour le volet 1 et le volet 2.
Question 6 :	Pouvons-nous proposer les mêmes ressources pour le volet 1 et le volet 2 (si elles respectent les exigences)? Devons-nous plutôt proposer des ressources ou équipes distinctes pour chaque volet?
Réponse 6 :	Vous pouvez proposer les mêmes ressources pour le volet 1 et le volet 2.

Document de questions et réponses
Services de facilitation et de rédaction de politiques (rédacteur) pour la mobilisation des Autochtones
DISO-CEAA-402083

Question 7 :	Les soumissionnaires doivent-ils présenter une offre pour le volet 1 (services de facilitation) et le volet 2 (rédaction de politique)?
Réponse 7 :	Non. Ils peuvent présenter une soumission pour le volet 1, pour le volet 2 ou les deux.
Question 8 :	Si un soumissionnaire présente une offre pour les deux volets, peut-il y avoir une équipe de ressources distincte pour chaque volet?
Réponse 8 :	Oui.